PAGE SOURCE 01

Protection des voies respiratoires

COFRA - Collection 2025

Version française préparée pour PROVET. Traduction non officielle du catalogue italien COFRA, édition 05/2025, 36 pages. Mise en page adaptée pour la lecture en français.

Les textes, tableaux, références, conditionnements et légendes techniques du document source sont traduits. Les illustrations de produits sont reprises du document original. Les chiffres, seuils et références normatives restent ceux publiés dans cette édition ; cette traduction ne constitue pas une mise à jour des normes ni une notice officielle du fabricant.

Source : catalogue « Protettori delle vie respiratorie - Collezione 2025 », PDF italien diffusé à l’adresse https://bonanno-rappresentanze.it/wp-content/uploads/2025/04/MASKS-IT-1.pdf. Chaque section indique la page correspondante du document source.

Traduction du 5 octobre 2026. COFRA conserve la propriété des textes et illustrations d’origine.



PAGE SOURCE 02

La collection et l’histoire

La collection d’équipements de protection des voies respiratoires

Cette collection COFRA est née selon les principes qui caractérisent depuis toujours une marque leader de la sécurité au travail : protection, attention maximale au confort et soin du détail.

La collection d’équipements de protection des voies respiratoires COFRA est fabriquée selon les exigences de la norme européenne EN 149:2001 afin de garantir les meilleures performances pour chaque activité professionnelle, conformément aux besoins de protection des voies respiratoires contre l’inhalation de substances nocives.

Légende du code QR : « Voir la vidéo ».

L’histoire

L’entreprise est créée en 1938 à Barletta sous le nom Cortelgomma, par Ruggiero Cortellino. Juste après la guerre, l’atelier artisanal fabrique des chaussures dont les semelles proviennent de pneus de camions militaires et les tiges d’uniformes militaires. L’esprit d’entreprise et la passion de son fondateur la transforment, en quelques années, en une entreprise moderne capable de fabriquer chaque jour des centaines de paires de chaussures, distribuées dans toute l’Italie.

En 1983, elle prend le nom COFRA et entame son internationalisation. Elle est actuellement dirigée par Giuseppe Cortellino, fils du fondateur. Sa croissance continue résulte d’une gestion entrepreneuriale avisée et d’une culture managériale innovante, qui ont fait de l’entreprise un leader des chaussures à usage professionnel, reconnu dans toute l’Europe et le reste du monde. La diversification et l’élargissement de la gamme commencent en 2004.

Année	Événement
1938	Création de Cortelgomma.
1983	Cortelgomma devient COFRA.
1989	Création de la division Safety.
1997	COFRA devient le premier fabricant de chaussures italien à obtenir la certification qualité UNI EN ISO 9001.
2003	Début de l’expansion hors de l’Union européenne : Moyen-Orient, Europe de l’Est, Australie, Canada, États-Unis.
2004	Création de la division vêtements et de COFRA USA.
2008	Attribution du D&B Rating 1, indice de fiabilité maximale de l’entreprise, toujours confirmé.
2011	Lancement de la collection de gants de travail.
2012	Lancement de la collection de masques de travail.
2013	Lancement de la collection de lunettes de travail.
2016	Lancement de la collection d’équipements antichute.

Giuseppe Cortellino : administrateur unique de COFRA.

Siège de Barletta

Superficie totale : 60 000 m². Surface couverte : 38 600 m². Surface consacrée à l’entrepôt : 30 600 m². Effectif : 400 personnes. Ventes quotidiennes : 26 000 unités (chaussures, vêtements, douzaines de gants, lots de dix lunettes et lots de dix masques).

Usine en Albanie

Superficie totale : 40 000 m². Surface couverte : 30 000 m². Effectif direct : 1 800 personnes. Production quotidienne : 10 000 paires de chaussures.

7 000 personnes travaillent chaque jour pour COFRA afin de protéger au mieux les travailleurs.

PAGE SOURCE 03

Logistique et service client

Le service logistique

Dans un entrepôt semi-automatisé très performant de 30 600 m², organisé selon les critères logistiques les plus modernes, sont coordonnées chaque jour des expéditions allant jusqu'à 15 000 paires de chaussures, 6 000 vêtements et 5 000 unités comprenant des boîtes de gants, des masques et des lunettes.

Installation AutoStore automatisée avec ligne de conditionnement intégrée

Pour offrir le meilleur service au client, avec des délais de traitement minimaux et une extrême précision dans la préparation des commandes, l'entreprise a récemment installé un important système AutoStore de 1 650 m², à forte capacité de stockage, fonctionnant selon la stratégie de préparation « goods to man » : les articles sont amenés à l'opérateur.

41 robots prélèvent de manière entièrement automatisée les articles nécessaires à chaque commande.

Sur 6 postes, les opérateurs constituent les cartons puis les réintroduisent dans le processus automatisé. Celui-ci comprend une ligne intégrée de conditionnement réalisant la pesée, la pose du ruban adhésif, le calcul du volume, l'étiquetage, la fermeture et le scellage. L'opérateur assure enfin le tri pour l'expédition.

Le poids et le volume sont vérifiés pour contrôler leur conformité aux données théoriques et sont reportés sur l'étiquette. En cas de différence, le carton est écarté et contrôlé de nouveau.

Les opérateurs disposent d'un lecteur de codes-barres porté au doigt, qui permet de travailler de manière fluide tout en gardant les mains libres.

Pour assurer une meilleure ergonomie et des espaces de travail confortables et dégagés, les cartons descendent de leur hauteur initiale de 3,20 m à 65 cm, hauteur optimale, uniquement lorsqu'ils sont acheminés vers les opérateurs.

Légende : « Quai d'expédition ».

Service client

Une équipe efficace, formée et toujours disponible assure une assistance avant et après la vente, capable de répondre rapidement à tous les besoins du client.

PAGE SOURCE 04

Boutique en ligne et environnement

Web Shop : simple, intuitif et accessible 24 heures sur 24

La boutique est accessible sur www.cofra.it.

- Utilisable avec les principaux navigateurs web (Chrome, Firefox, Safari, etc.) et sur mobile.

- Menu graphique simple et intuitif.

- Saisie guidée des commandes.

- Visibilité des stocks réels et, lorsque la marchandise est indisponible, de la première date de disponibilité possible.

- Récapitulatif des commandes non livrées, toujours actualisé et téléchargeable au format Excel.

- Espace de téléchargement fourni, regroupant les documents exportables depuis les différentes sections du Web Shop.

- Priorité accrue des commandes : leur saisie et leur confirmation en ligne garantissent leur transmission immédiate à l'entrepôt et la préparation de leur expédition.

Il est également possible de suivre l'avancement des commandes, de consulter l'historique de toutes les commandes et d'établir des statistiques.

Respect maximal de l'environnement - Énergie propre

Depuis 2011, COFRA produit de l'énergie propre grâce à une installation photovoltaïque d'une puissance nominale totale d'environ 1,3 MW.

Sa superficie totale est d'environ 10 000 m², bien supérieure à celle d'un terrain de football réglementaire pour les rencontres internationales. Le système photovoltaïque couvre environ 60 % des besoins énergétiques annuels de l'entreprise, soit l'équivalent des besoins annuels en électricité d'environ 500 familles (3 000 kWh).

Nous évitons l'émission dans l'atmosphère de plus de 800 t de CO2 par an, et d'environ 16 000 t en vingt ans.

Valorisation des déchets de fabrication - Semelles

Depuis les années 1980, COFRA recycle les chutes de matériaux thermoplastiques pour fabriquer les semelles des chaussures.

En 1995, COFRA a mis en service une installation permettant de réutiliser les déchets de fabrication, y compris les matériaux thermodurcissables, pour obtenir l'une des matières premières de ses semelles. Cette installation est restée l'une des très rares de ce type en Europe et a permis d'éviter l'enfouissement de plus de 2 000 tonnes de déchets de polyuréthane, dont la biodégradation est extrêmement lente.

Une nouvelle activité de valorisation et de réutilisation des déchets de fabrication des semelles a commencé en 2012. Avec des partenaires et fournisseurs sensibles aux enjeux environnementaux, après une étude de faisabilité et une phase d'expérimentation, cette activité fonctionne aujourd'hui à plein régime.

Un développement important sur les plans chimique, physique et technologique a permis de créer une nouvelle formulation de matériaux pour semelles. Elle valorise les chutes de semelles et permet aussi de réutiliser une quantité appréciable de matériaux thermodurcissables, naturellement beaucoup moins faciles à

récupérer.

Ce procédé s’est intégré naturellement aux processus de production, entraînant une valorisation continue des déchets issus de l’injection des semelles, en quantités toujours croissantes.

Déchets de PVC issus de l’injection des bottes en PVC

COFRA récupère 100 % des déchets de fabrication en PVC de ses bottes.

Agents de démoulage non toxiques et produits écologiques de nettoyage des moules

Le moulage des semelles en PU nécessite des agents de démoulage : COFRA a éliminé depuis plusieurs années les solvants toxiques et dangereux pour les personnes et l’environnement.

Les moules doivent être nettoyés après l’injection. COFRA a d’abord remplacé les produits chimiques par des moyens physiques, puis est passée au bicarbonate, entièrement « vert ».

PAGE SOURCE 05

Code de conduite

Révision : mai 2024.

- COFRA s’engage depuis toujours à respecter les standards sociaux, environnementaux et de sécurité.

- COFRA attend de tous ses fournisseurs un engagement réciproque à respecter ces mêmes standards.

- COFRA présente, partage et soumet son code de conduite à toutes les parties prenantes afin de mettre en évidence, de déclarer et de partager son engagement.

- COFRA s’oppose à toute forme de violence. Dans l’exercice de leurs fonctions, ses collaborateurs doivent adopter une conduite irréprochable sur le plan éthique, ainsi que correcte sur les plans juridique et professionnel, afin de consolider la réputation de l’entreprise et d’éviter tout comportement susceptible de lui porter préjudice. Ils doivent exercer leurs fonctions dans le respect des différents rôles hiérarchiques et des responsabilités de chacun. Les relations entre collègues doivent toujours reposer sur la loyauté et la probité, dans le respect des lois, des principes et des valeurs éthiques partagées.

- COFRA diffuse ce code de conduite pour déclarer ses standards sociaux et économiques dans le cadre de sa politique d’entreprise et adopte des mesures adaptées pour en assurer l’application et le respect. Les violations de ce code éthique peuvent donner lieu à des sanctions proportionnées à leur gravité et adaptées à la nature de la relation entre leur destinataire et COFRA S.r.l. Ces mesures peuvent inclure la cessation de la relation de confiance avec COFRA S.r.l., avec les conséquences contractuelles prévues par les règles en vigueur.

Respect des droits humains

L’entreprise respecte les droits de chaque personne tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l’homme.

Respect des principes et droits au travail

Adoptée en 1998, la Déclaration de l’OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail exprime l’engagement des gouvernements, employeurs et travailleurs à défendre les valeurs humaines fondamentales, essentielles à notre vie sociale et économique.

La Déclaration couvre quatre domaines :

Liberté d’association et droit à la négociation collective

L’entreprise respecte le droit des travailleurs de constituer les syndicats de leur choix, d’y adhérer et de négocier collectivement. Elle respecte les lois et les standards du secteur relatifs au temps de travail.

Élimination du travail forcé ou obligatoire

L’entreprise ne recourt pas au travail forcé.

Abolition du travail des enfants

L’entreprise respecte le droit des enfants à l’éducation et ne fait pas travailler les enfants ni ne tolère le travail des enfants. Est considéré comme travail des enfants tout travail effectué par une personne de moins de 15 ans, sauf si les lois locales imposent un âge minimal supérieur et/ou une scolarité obligatoire.

Élimination de la discrimination au travail

L’entreprise garantit l’égalité des chances à ses employés et ne pratique aucune discrimination fondée sur la race, le sexe, l’âge, la religion, la situation matrimoniale ou l’orientation sexuelle.

Respect de la santé et de la sécurité au travail

L’entreprise offre un environnement de travail sûr, conforme aux lois et règlements nationaux et/ou de l’Union européenne. Elle s’engage à prendre toutes les mesures préventives et/ou nécessaires pour rendre les lieux de travail sains et sûrs, afin d’éviter ou de réduire autant que possible l’exposition des travailleurs à tous les risques liés à leur activité, en réduisant les risques d’accidents et de maladies professionnelles. Elle s’engage également à :

1. Tenir compte des capacités et de la situation des travailleurs, au regard de leur santé et de leur sécurité, lors de l’attribution des tâches.

2. Former, informer et entraîner en permanence ses travailleurs en fonction des risques de leur activité.

3. Leur fournir les moyens de protection collective et les équipements de protection individuelle adaptés.

4. Soumettre ses travailleurs à la surveillance de santé prévue par la réglementation en vigueur.

5. Désigner à l’avance les travailleurs chargés de prévenir et combattre les incendies, d’évacuer les lieux en cas de danger grave et immédiat, d’assurer le sauvetage, les premiers secours et, plus généralement, la gestion des urgences.

6. Exiger que chaque travailleur respecte les règles en vigueur et les dispositions de l’entreprise en matière de sécurité, d’hygiène au travail et d’utilisation des moyens de protection collective et individuelle mis à sa disposition.

7. Prendre les mesures appropriées pour éviter que les moyens techniques adoptés ne présentent un risque pour la santé de la population ou ne dégradent l’environnement extérieur, en vérifiant périodiquement l’absence persistante de risque.

8. Actualiser les mesures de prévention en fonction des changements organisationnels et de production ayant une incidence sur la santé et la sécurité au travail, ou de l’évolution des techniques de prévention et de protection.

PAGE SOURCE 06

Environnement, anticorruption et REACH

Respect de l’environnement

L’entreprise s’efforce de minimiser les risques pour l’environnement et d’améliorer ses performances environnementales en encourageant le respect de toutes les ressources naturelles et en améliorant, de manière dynamique et continue, les conditions environnementales du contexte dans lequel elle opère.

Pour assumer cette responsabilité et atteindre les objectifs correspondants, elle entend :

1. Respecter constamment les lois, les règlements applicables et les autres engagements souscrits par la société directement liés aux aspects environnementaux de ses activités.

2. Maintenir une organisation consciente des enjeux environnementaux qui, grâce aux compétences techniques nécessaires et selon les principes d’amélioration continue, s’efforce d’optimiser les installations et technologies existantes afin d’économiser les ressources énergétiques dans toutes ses activités, de réduire la consommation d’énergie et de contribuer à limiter le réchauffement climatique, et de prendre dûment en compte la protection de l’environnement lors de l’acquisition de nouvelles technologies et procédés ; le tout dans le cadre d’une application économiquement viable des meilleures techniques disponibles.

3. Développer, par l’information, la formation et l’instruction, la conscience environnementale du personnel, car la protection de l’environnement au sein de l’entreprise n’est possible que si tous les collaborateurs, à tous les niveaux, en ont connaissance.

4. Documenter et contrôler en permanence les impacts environnementaux de l’entreprise. Ces informations doivent ensuite être communiquées dans le cadre d’un dialogue ouvert avec les autorités.

5. Discuter à l’avance des investissements et des nouveaux procédés avec les autorités compétentes afin de définir des mesures préventives contre d’éventuelles sources de pollution.

6. Réduire au maximum les dangers potentiels grâce à un système de gestion des risques, en tenant compte de l’importance de prévenir les conséquences d’éventuels accidents pour les personnes et l’environnement.

7. Informer régulièrement les clients, fournisseurs, entreprises concernées et toute personne intéressée des actions entreprises pour protéger l’environnement.

8. Encourager les fournisseurs à adopter et atteindre des standards environnementaux acceptables.

9. S’efforcer de produire de l’énergie propre afin d’éviter les émissions de CO2 dans l’atmosphère.

10. Éviter l’enfouissement de ses déchets en favorisant leur valorisation et leur réutilisation.

Politique anticorruption

La politique anticorruption de COFRA s’applique à tous les employés de l’entreprise, à tous les niveaux. Il est interdit d’offrir, directement ou indirectement, ou d’accepter des demandes de sommes d’argent ou de tout autre avantage concernant toute personne, agent public ou partenaire privé, dans le but de l’inciter à accomplir ou à ne pas accomplir une action relevant de ses responsabilités.

Il est interdit à tous les collaborateurs d’accepter des sommes d’argent, cadeaux ou autres avantages de fournisseurs de l’entreprise, d’entretenir des relations amicales ou d’accepter des invitations de quelque nature que ce soit qui se traduiraient par un favoritisme dans le choix d’un fournisseur, la conclusion d’un contrat, la fixation des prix, les paiements, les offres en nature ou de toute autre manière.

COFRA ne verse pas de contributions à des personnes politiquement exposées, à des partis politiques ni à des organismes ou associations qui leur sont liés. Les parrainages doivent servir le modèle économique de la

société, être cohérents avec celui-ci et être expressément approuvés à l'avance.

Il est également interdit de recourir à des tiers pour offrir ou obtenir des sommes d'argent ou tout autre avantage à des fins de corruption. Les marques de courtoisie commerciale, telles que cadeaux ou invitations, ne sont autorisées que si elles respectent les procédures de l'entreprise.

La rémunération des fournisseurs doit correspondre exclusivement à la prestation prévue au contrat. Les paiements ne peuvent être effectués à une personne autre que la partie contractante ni dans un pays autre que celui des parties contractantes.

Si un administrateur, employé ou collaborateur de la société reçoit des demandes explicites ou implicites d'avantages de quelque nature que ce soit de l'administration publique, ou de personnes physiques ou morales travaillant pour elle ou en son nom, il doit immédiatement suspendre toute relation avec celle-ci et informer l'organisme de surveillance. Pour plus d'informations sur le signalement de sollicitations liées à la corruption, consulter le document « Policy di Whistleblowing » (politique de signalement).

Respect du règlement REACH

L'entreprise respecte le règlement REACH (CE) n° 1907/2006, en vigueur depuis le 1er juin 2007, en s'assurant que les produits utilisés et fournis à COFRA, chimiques ou non selon le fournisseur :

- Ne contiennent pas de substances SVHC (« Substance of Very High Concern », substances extrêmement préoccupantes).

- Ne contiennent pas de substances figurant à l'annexe XIV du règlement REACH.

- Ne contiennent pas de substances figurant sur la liste candidate régulièrement actualisée.

- Respectent les restrictions d'utilisation applicables s'ils contiennent des substances soumises à restrictions (annexe XVII de REACH).

De plus, lorsqu'un article contient une substance SVHC ou une substance figurant sur la liste candidate à une concentration supérieure à 0,1 % en masse, des informations suffisantes sont fournies, avec le nom de la substance et les instructions utiles à l'utilisation sûre de l'article (voir art. 59.1 de REACH).

PAGE SOURCE 07

Risque respiratoire et choix de la protection

Tous les appareils de protection des voies respiratoires sont des EPI de catégorie III, en raison du risque élevé de décès en cas de contamination des voies respiratoires. Les graves dommages provoqués par l'inhalation de substances nocives et toxiques font du risque respiratoire l'un des principaux risques pour la santé et la sécurité des personnes.

Appareils de protection respiratoire : critères de choix

Pendant toute activité où les conditions respiratoires sont anormales et où le risque respiratoire est élevé, il est nécessaire de se protéger avec un appareil respiratoire adapté. Celui-ci doit être choisi selon les conditions de l'air et les quantités d'oxygène et de contaminants qu'il contient.

Composition de l'air : 21 % d'oxygène (O2), 78 % d'azote (N2), 1 % d'autres gaz.

Oxygène dans l'air (schéma source)	Type d'appareil	Principe et conditions indiqués dans le catalogue
> 17 %	Appareils filtrants	Filtrent efficacement l'air ambiant contaminé par des gaz, vapeurs, poussières, fumées et brouillards. Utilisés lorsque la nature et la concentration des contaminants de l'air sont connues et que leur odeur est perceptible.
< 17 %	Appareils respiratoires isolants	Isolent l'utilisateur de l'air contaminé en fournissant de l'air propre provenant d'une source extérieure à l'atmosphère contaminée ou de l'air comprimé stocké dans des bouteilles adaptées. Utilisés lorsque la nature et la concentration des contaminants sont inconnues, lorsque leur odeur n'est pas perceptible et en présence de substances non filtrables.

Appareils COFRA contre les poussières, fumées et brouillards : demi-masques filtrants antipoussières, EN 149.

Appareils COFRA contre les gaz, vapeurs, poussières, fumées et brouillards : demi-masques et quarts de masque, EN 140 ; masques complets, EN 136 ; filtres antipoussières, EN 143 ; filtres antigaz et combinés, EN 14387.

TLV et classification des contaminants

Le TLV (« Threshold Limit Value », valeur limite de référence) indique la concentration de référence des substances dangereuses à laquelle un travailleur peut être exposé sans dommage pour sa santé, pour une exposition prolongée pouvant aller jusqu'à un poste de travail.

Lorsque la concentration des contaminants toxiques dans l'air ambiant dépasse le TLV, il est nécessaire de se protéger avec un appareil de protection respiratoire.

Poussières : petites particules solides en suspension dans l'air, issues de la fragmentation d'un matériau solide. Exemples : fraisage, meulage, ponçage et sablage.

Fumées : très petites particules solides issues d'une vaporisation suivie d'une condensation en matières solides sous l'effet d'une chaleur élevée. Exemples : fonderie, soudage et découpe au chalumeau.

Brouillards : petites gouttes de liquide issues de procédés d’atomisation de matières liquides. Exemples : placage, mélange ou production de poudres métalliques.

Gaz : substances qui se diffusent dans l’environnement comme l’air. Exemples : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, azote et hélium.

Vapeurs : état gazeux de substances naturellement solides ou liquides, résultant de leur évaporation. Par exemple, le pétrole est liquide mais s’évapore facilement en produisant des vapeurs ; les diluants et solvants produisent aussi des vapeurs.

PAGE SOURCE 08

Masques complets, demi-masques et filtres

Masques complets, demi-masques et filtres antigaz, antipoussières et combinés



PAGE SOURCE 09

Normes et marquage : masques et filtres

EN 140 - Demi-masques et quarts de masque ; EN 136 - Masques complets

Les demi-masques antigaz marqués EN 140 et les masques complets marqués EN 136 sont conçus pour protéger l'utilisateur lorsqu'ils sont employés avec des filtres antigaz, antipoussières ou combinés. Ils satisfont largement à toutes les exigences des normes, notamment la résistance respiratoire, les fuites d'étanchéité et la teneur en dioxyde de carbone de l'air inspiré.

EN 143 - Filtres antipoussières

Ces filtres protègent l'utilisateur contre les poussières, fumées et brouillards. Ils satisfont largement à toutes les exigences de la norme, notamment la résistance respiratoire, la pénétration du filtre et la résistance mécanique.

EN 14387 - Filtres antigaz et filtres combinés

Les filtres antigaz protègent l'utilisateur contre les gaz et les vapeurs. Si l'air du lieu de travail est aussi contaminé par des poussières à une concentration supérieure au TLV, il est nécessaire d'utiliser des filtres combinés, comprenant des éléments filtrants antigaz et antipoussières, qui protègent donc aussi efficacement contre les poussières, fumées et brouillards.

Les filtres marqués EN 14387 satisfont largement à toutes les exigences de la norme, notamment la résistance respiratoire, la capacité de protection contre les gaz, la pénétration du filtre, le colmatage et la résistance mécanique.

Code	Couleur du repère	Contaminants
A	Brun	Gaz et vapeurs organiques.
B	Gris	Gaz et vapeurs inorganiques.
E	Jaune	Gaz et vapeurs acides.
K	Vert	Ammoniac et ses dérivés.
P	Blanc	Aérosols toxiques, solides et liquides.

Classes de protection des filtres antigaz et antipoussières

Les filtres antigaz sont identifiés selon leur capacité de protection contre les gaz et répartis en trois classes, 1, 2 et 3. Le filtre antigaz doit être remplacé immédiatement dès que l'odeur de la substance contaminante commence à être perçue : il est alors saturé et ne peut plus filtrer et/ou absorber de substances.

Les filtres antipoussières sont répartis en trois classes, P1, P2 et P3. Chaque classe correspond à une efficacité de filtration exprimée en %. L'efficacité de la classe P3 englobe celles des classes P1 et P2. Le filtre antipoussières doit être remplacé dès que la respiration commence à devenir difficile.

Classe antigaz	Capacité	Concentration maximale du gaz d'essai
1	Faible	1 000 ppm ou 0,1 % en volume.
2	Moyenne	5 000 ppm ou 0,5 % en volume.

Classe antigaz	Capacité	Concentration maximale du gaz d’essai
3	Élevée	10 000 ppm ou 1,0 % en volume.
Classe antipoussières	FPN	Concentration maximale de l’aérosol d’essai
P1	4	4 x TLV
P2	12	12 x TLV
P3	50	50 x TLV

Pour déterminer la concentration maximale théorique de contaminant autorisée dans le lieu de travail, il faut multiplier le facteur de protection nominal (FPN) par le TLV. Le FPN indique le niveau théorique de protection d’un appareil respiratoire et exprime indirectement la capacité du filtre à retenir ou non les contaminants en suspension dans l’air. Le TLV indique la concentration limite de référence des substances dangereuses à laquelle un travailleur peut être exposé sans dommage pour sa santé, pour une exposition prolongée allant jusqu’à un poste de travail. Par exemple, « 12 x TLV » signifie que le masque P2 est adapté à une atmosphère où la concentration de contaminant atteint jusqu’à 12 fois la valeur maximale autorisée.

REACH

Pour protéger la santé des consommateurs, l’Union européenne a adopté le règlement REACH, entré en vigueur le 1er juin 2007, qui interdit l’utilisation de certaines substances chimiques. COFRA garantit la conformité de tous ses produits à ce règlement. Ils ne contiennent pas de substances cancérogènes ni de substances figurant sur la liste européenne des substances interdites ; toutes les matières premières utilisées pendant la production sont contrôlées à cette fin.

TP TC 019/2011

Règlement technique relatif à la sécurité des équipements de protection individuelle mis en circulation sur le territoire de l’Union douanière eurasiatique.

Légendes du marquage

Obligation d’utiliser simultanément deux filtres du même type et de la même classe ; norme de référence ; logo de la Communauté européenne (CE) ; numéro de l’organisme notifié ; plage de température de stockage ; humidité maximale de stockage ; description du filtre ; lire les informations fournies par le fabricant ; date d’expiration.

Exemple de marquage représenté : CE 2834 ; A1B1E1K1 ; stockage de -10 °C à +30 °C ; humidité < 70 %. Les pictogrammes de lecture de la notice et de date d’expiration figurent également sur l’exemple.

PAGE SOURCE 10

Guide de compatibilité BAYONAIR et technologies

Guide de choix du filtre adapté : BAYONAIR

Le schéma du catalogue relie les deux masques 610 et 9300G aux mêmes familles de filtres ci-dessous.

Masques du schéma	Protection recherchée	Filtres associés
610 et 9300G	Gaz et vapeurs	T1111
610 et 9300G	Poussières, fumées et brouillards	C813H
610 et 9300G	Protection combinée : gaz, vapeurs, poussières, fumées et brouillards	Q1000Q3 et Q1111Q3

Sous Q1000Q3 et Q1111Q3 : Q3 PRE-FILTER. Préfiltres de remplacement pouvant être achetés séparément (Q3).



610



9300G

Technologies

Pièce faciale et sangles en silicone : le silicone assure un confort adapté et une excellente souplesse au niveau du joint facial ; sa forme s’adapte confortablement à toutes les morphologies de visage.

Harnais à six points de réglage : coiffe à six points avec sangles en silicone réglables, permettant d’ajuster parfaitement et de manière sûre le masque à la tête.

Écran panoramique en polycarbonate : écran de protection panoramique en polycarbonate, offrant un large champ de vision.

Raccords à baïonnette : ils permettent de fixer les filtres aux masques en toute sécurité. Le clic émis pendant le montage indique que la connexion a été correctement réalisée.

Bouton de contrôle d’étanchéité à pression positive : placé à l’avant de l’appareil respiratoire, il permet de vérifier l’ajustement et l’étanchéité au visage par une simple pression.

Coiffe flexible et orientable : le harnais comprend une coiffe flexible et orientable reliée à des sangles élastiques réglables, ainsi qu’un clip de fixation facile à utiliser.

Forme en goutte : la conception innovante en goutte des filtres favorise un large champ de vision lorsque les filtres sont assemblés à l’appareil respiratoire.

Sac fourni : un sac en tissu Oxford avec cordon de serrage est inclus.

PAGE SOURCE 11

Applications des filtres antigaz, antipoussières et combinés

Indications d’utilisation et applications

Application	Agents contaminants	Filtre (source)
Travaux routiers	Asphaltes et bitumes.	A1 P3
Peinture et émaillage au pistolet ; peinture au rouleau ou au pinceau	Peintures à l’eau / peintures en poudre solubles dans l’eau ; peintures contenant des solvants ; peintures polyuréthanes ; peintures de protection du bois ; revêtements générant et/ou contenant des poussières ; émaux ; peintures antisalissures.	A1 P3
Peinture et émaillage au pistolet ; peinture au rouleau ou au pinceau	Peintures ou émaux finement pulvérisés.	A1 P3
Peinture et émaillage au pistolet ; peinture au rouleau ou au pinceau	Diluants ; mélanges de résines époxy.	A1 P3
Décapage de peinture	Composés contenant des solvants décapants ou de l’ammoniac décapant.	ABEK1 / ABEK1 P3
Collage et/ou étanchéification	Adhésifs contenant des solvants.	A1 P3
Collage et/ou étanchéification	Colles polyuréthanes ; mastics d’étanchéité.	A1 P3
Soudage et brasage des métaux	Gaz et/ou vapeurs de soudage (dans les lieux peu ventilés).	ABEK1 P3
Soudage et brasage des métaux	Poussières métalliques et fumées d’oxydes métalliques.	P3
Travail mécanique des métaux : perçage, ponçage, rivetage, meulage, brossage, découpe	Oxyde de fer (rouille), poussières métalliques ; poussières de fer ; poussières d’acier.	P3
Travail mécanique des métaux : perçage, ponçage, rivetage, meulage, brossage, découpe	Poussières d’acier inoxydable ; poussières de cuivre et de chrome.	P3
Travail mécanique du bois : perçage, ponçage, rivetage, meulage, brossage, découpe	Poussières de bois tendre.	P3
Travail mécanique du bois : perçage, ponçage, rivetage, meulage, brossage, découpe	Poussières très fines de bois dur.	P3
Bâtiment	Poussières de ciment, béton, pierre, gypse, enduit de rebouchage et enduit ; fibres de verre et/ou fibres minérales.	P3
Bâtiment	Quartz ; poussières contenant des fibres d’amiante.	P3

Application	Agents contaminants	Filtre (source)
Agriculture	Herbicides, pesticides.	A1 P3
Manipulation de substances chimiques dans des espaces non confinés	Substances chimiques mal identifiées.	ABEK1 / ABEK1 P3
Exposition aux hydrocarbures	Hexane, anthracène, benzène, cyclohexane.	A1 P3
Nettoyage dans le bâtiment / l’industrie	Acide chlorhydrique.	ABEK1
Décapage et traitement de surface des aciers	Acide chlorhydrique, acide fluorhydrique.	ABEK1
Industrie pétrochimique	Sulfure d’hydrogène.	ABEK1
Industrie pétrochimique	Acide sulfurique.	ABEK1
Désinfection, désinsectisation, nettoyage	Vapeurs organiques, mauvaises odeurs, poussières, spores, bactéries.	A1 P3
Exposition à des mélanges de gaz lors de la production de plastiques et d’objets manufacturés, médicaments, désinfectants, peintures, colorants, aliments pour animaux, denrées alimentaires, textiles et cuirs, engrais	Chlore, fluor, acide cyanhydrique, brome, iode, sulfure d’hydrogène.	ABEK1
Même application	Acide fluorhydrique, acide chlorhydrique, acide formique.	ABEK1
Même application	Dioxyde de soufre, acide sulfurique.	ABEK1
Même application	Ammoniac.	ABEK1
Même application	Mélanges de substances chimiques mal identifiées.	ABEK1

Les informations techniques de ce guide sont fournies uniquement comme point de départ pour sélectionner l’équipement de protection le mieux adapté aux besoins d’utilisation, et à titre purement illustratif. Avant d’utiliser tout équipement, après l’expertise réalisée dans le cadre de l’évaluation des risques, il est vivement recommandé de réexaminer et de réévaluer toutes les informations techniques au regard de la législation locale en vigueur, et d’assurer une formation spécifique à l’utilisateur final. Les notions présentées ici ne peuvent en aucun cas remplacer cette formation. Il est recommandé à l’utilisateur de lire attentivement, de comprendre et d’appliquer toutes les indications et/ou limitations des instructions d’utilisation.

PAGE SOURCE 12

BAYONAIR - Demi-masque 610

Raccord à baïonnette pour une fixation sûre

BAYONAIR : gamme d'appareils antigaz conçue pour protéger l'utilisateur contre certains types d'agents nocifs. Mise en place simple, fixation et retrait rapides des filtres avec répartition optimale du poids sur la tête, large champ de vision, réglage pratique pour un confort optimal et confort en atmosphère humide : telles sont les principales performances de la collection BAYONAIR.

610 - EN 140

Demi-masque filtrant antigaz à deux filtres avec raccords à baïonnette.



La demi-pièce faciale en TPE hypoallergénique, co-injectée avec la coque extérieure en PP, garantit une excellente souplesse dans la zone nasale, un confort appréciable et une structure robuste. Sa forme s'adapte confortablement à toutes les morphologies de visage et assure une excellente étanchéité.

Le masque possède une soupape d'expiration centrale qui dissipe facilement la chaleur et l'humidité et améliore le confort d'utilisation. Grâce à la conception de la coque extérieure rigide, l'air expiré est dirigé vers le bas afin de ne pas gêner l'utilisation éventuelle d'autres EPI.

Le harnais comprend une coiffe flexible et orientable reliée à des sangles élastiques réglables et un clip de fixation facile à utiliser.

Les raccords à baïonnette permettent de fixer les filtres aux masques en toute sécurité ; le clic émis pendant le montage indique une connexion correctement réalisée.

Le masque peut être démonté rapidement et ses composants soigneusement lavés pour préserver son bon état et son efficacité.

Référence	Conditionnement fabricant
M507-1100	Boîte de 1 pièce. Commande minimale : 3 boîtes.
M507-K100	Carton de 30 pièces (30 boîtes de 1 pièce).

PAGE SOURCE 13

BAYONAIR - Masque complet 9300G et SKINLENS

9300G - Masque complet



Pièce faciale et sangles en silicone : le silicone garantit un confort adapté et une excellente souplesse dans la zone du joint facial. Sa forme s'adapte confortablement à toutes les morphologies de visage.

Harnais à six points de réglage : coiffe à six points avec sangles en silicone réglables, permettant d'ajuster parfaitement et de manière sûre le masque à la tête.

Écran panoramique en polycarbonate : écran de protection panoramique en polycarbonate offrant un large champ de vision.

Raccords à baïonnette : ils permettent de fixer les filtres aux masques en toute sécurité. Le clic émis pendant le montage indique une connexion correctement réalisée.

Bouton de contrôle d'étanchéité à pression positive : placé à l'avant de l'appareil respiratoire, il permet de vérifier l'ajustement et l'étanchéité au visage par une simple pression.

Le masque peut être démonté rapidement et ses composants soigneusement lavés pour préserver son bon état et son efficacité.

Norme	Référence	Conditionnement
EN 136	M510-1100	Boîte de 1 pièce.
EN 136	M510-K100	Carton de 12 pièces (12 boîtes de 1 pièce).

Un sac en tissu Oxford avec cordon de serrage est inclus.

SKINLENS - Film de protection

Le film de protection peut être appliqué sur le masque complet afin de protéger l'écran panoramique des taches, projections, résidus, scories et rayures, prolongeant ainsi la durée de vie de l'appareil. Facile et rapide à installer, le film préserve le champ de vision et ne laisse aucun résidu de colle lorsqu'il est retiré.

M503-B100 : sachet de 10 pièces.

PAGE SOURCE 14

BAYONAIR - Filtres et préfiltres


Q1000Q3


T1111


Q1111Q3



C813H



Q3

Q1000Q3 - EN 14387 / EN 143 - A1 P3

Filtre antigaz de classe 1 combiné à un préfiltre antipoussières P3 réutilisable, démontable et remplaçable. Forme en goutte.

Protection contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition > 65 °C, ainsi que les aérosols toxiques solides et liquides.

Q3 PRE-FILTER : préfiltres de remplacement pouvant être achetés séparément.

Référence	Conditionnement
M508-1103	Sachet de 1 paire. Commande minimale : 3 sachets.
M508-K103	Carton de 30 paires (30 sachets de 1 paire).

T1111 - EN 14387 - A1 B1 E1 K1

Filtre antigaz multitype de classe 1.

Protection contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition > 65 °C, certains gaz et vapeurs inorganiques, le dioxyde de soufre et d'autres gaz et vapeurs acides, l'ammoniac et ses dérivés organiques.

Référence	Conditionnement
M506-B107	Boîte de 1 paire. Commande minimale : 3 boîtes.
M506-K107	Carton de 60 paires (60 boîtes de 1 paire).

Q1111Q3 - EN 14387 / EN 143 - A1 B1 E1 K1 P3

Filtre antigaz multitype de classe 1 combiné à un préfiltre antipoussières P3 réutilisable, démontable et remplaçable. Forme en goutte.

Protection contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition > 65 °C, certains gaz et vapeurs inorganiques, le dioxyde de soufre et d'autres gaz et vapeurs acides, l'ammoniac et ses dérivés organiques, ainsi que les aérosols toxiques solides et liquides.

Q3 PRE-FILTER : préfiltres de remplacement pouvant être achetés séparément.

Référence	Conditionnement
M508-1109	Sachet de 1 paire. Commande minimale : 3 sachets.
M508-K109	Carton de 30 paires (30 sachets de 1 paire).

C813H - EN 143 - P3 R

Filtre antipoussières P3 réutilisable, non encapsulé.

Protection contre les aérosols toxiques solides et liquides et les mauvaises odeurs.

La couche supplémentaire de charbon actif permet de filtrer les mauvaises odeurs. Indiqué pour la gestion des déchets et le nettoyage industriel.

Référence	Conditionnement
M506-B111	Boîte de 5 paires.
M506-K111	Carton de 135 paires (27 boîtes de 5 paires).

Q3 - EN 143 - P3

Le préfiltre Q3 est disponible pour remplacer les préfiltres antipoussières P3 colmatés. Il protège contre les aérosols toxiques solides et liquides avec des performances antipoussières P3 uniquement lorsqu'il est utilisé avec un filtre antigaz Q1000 ou Q1111.

Protection contre les aérosols toxiques solides et liquides.

Référence	Conditionnement
M508-B112	Sachet de 5 paires.
M508-K112	Carton de 400 paires (80 sachets de 5 paires).

PAGE SOURCE 15

Demi-masques filtrants antipoussières

Demi-masques filtrants antipoussières



PAGE SOURCE 16

Normes et marquage : demi-masques filtrants

EN 149

Les demi-masques filtrants antipoussières sont des équipements destinés à protéger leur porteur contre les agents extérieurs qui, s'ils sont inhalés, peuvent constituer un danger pour la santé ou la sécurité. Les appareils respiratoires marqués EN 149 sont conçus pour protéger contre les aérosols solides et liquides : poussières, fumées et brouillards.

Essai de colmatage à la poussière de dolomie

Essai facultatif prévu par la norme EN 149, qui mesure la résistance d'un masque au colmatage. La réussite de cet essai, indiquée par le marquage « D » sur le masque, garantit un bon niveau de respirabilité, même dans des conditions extrêmes de très forte concentration de poussière.

Efficacité de filtration du masque

Niveau de protection	Efficacité de filtration indiquée dans la source
FFP1	78 %
FFP2	92 %
FFP3	98 %

La norme EN 149 prévoit un essai d'efficacité de filtration qui exprime la quantité de contaminant filtrée par les masques en conditions de laboratoire.

Concentration maximale de contaminant autorisée sur le lieu de travail selon le niveau de protection

Niveau	FPN	Concentration maximale de l'aérosol d'essai
FFP1	4	4 x TLV
FFP2	12	12 x TLV
FFP3	50	50 x TLV

Pour déterminer la concentration maximale théorique de contaminant autorisée sur le lieu de travail, il faut multiplier le facteur de protection nominal (FPN) par le TLV. Le FPN indique le niveau théorique de protection d'un appareil respiratoire et exprime indirectement la capacité du filtre à retenir ou non les contaminants en suspension dans l'air. Le TLV indique la concentration limite de référence des substances dangereuses à laquelle un travailleur peut être exposé sans dommage pour sa santé, pour une exposition prolongée allant jusqu'à un poste de travail. Par exemple, « 12 x TLV » signifie que le masque FFP2 est adapté à une atmosphère où la concentration de contaminant atteint jusqu'à 12 fois la valeur maximale autorisée.

Réutilisation

Les demi-masques filtrants antipoussières sont classés selon leur possibilité de réutilisation et portent les marquages suivants :

- NR, non réutilisables : masques destinés à être utilisés pendant un seul poste de travail.

- R, réutilisables : masques destinés à être utilisés pendant plusieurs postes de travail.

REACH

Pour protéger la santé des consommateurs, l'Union européenne a adopté le règlement REACH, entré en vigueur le 1er juin 2007, qui interdit l'utilisation de certaines substances chimiques. COFRA garantit la conformité de tous ses produits à ce règlement. Ils ne contiennent pas de substances cancérogènes ni de substances figurant sur la liste européenne des substances interdites ; toutes les matières premières utilisées pendant la production sont contrôlées à cette fin.

TP TC 019/2011 et UKCA

TP TC 019/2011 : règlement technique relatif à la sécurité des équipements de protection individuelle mis en circulation sur le territoire de l'Union douanière eurasiatique.

UKCA (« UK Conformity Assessed ») : marquage de conformité utilisé pour la plupart des produits mis sur le marché de Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Galles et Écosse), actuellement couverts par les règlements et directives relatifs au marquage CE.

Légendes du marquage

Nom commercial ; logo du fabricant ; logo de la Communauté européenne (CE) ; niveau de protection ; NR non réutilisable / R réutilisable ; masque avec soupape d'expiration ; masque avec charbon actif ; numéro de l'organisme notifié ; masque conforme à l'essai de colmatage à la poussière de dolomie ; règlement technique relatif à la sécurité des EPI dans l'Union douanière eurasiatique.

Exemple représenté : XXXXXXX FFP2 VC D ; CE 2797 ; EN149:2001 + A1:2009 ; FFP2 NR/R D ; TP TC 019/2011. « V » correspond à la soupape d'expiration, « C » au charbon actif et « D » à l'essai de colmatage.

PAGE SOURCE 17

Matériaux et technologies

Dimensions augmentées

La forme du demi-masque, de plus grandes dimensions, réduit la résistance respiratoire grâce à une surface filtrante plus importante et améliore considérablement le confort.

Charbon actif

La couche supplémentaire de charbon actif permet de filtrer les mauvaises odeurs. Indiqué pour la gestion des déchets et le nettoyage industriel.

Barrette nasale invisible

La barrette métallique invisible est insérée entre les couches du masque, qui ne présente donc pas de métal exposé.

Joint intérieur intégral

La forme intégrale assure une excellente adhérence du masque au visage et réduit le passage des contaminants vers l'intérieur. Le bord intérieur du masque est constitué d'un matériau doux et confortable pour la peau.

Appui nasal intérieur profilé

Sa forme ergonomique suit le profil du nez, assure une meilleure adhérence du masque au visage et réduit le passage des contaminants vers l'intérieur. L'appui nasal intérieur est constitué d'un matériau doux et confortable pour la peau.

Barrette nasale extérieure en métal recouvert

Le masque ne présente pas de métal exposé : la barrette métallique extérieure est revêtue de plastique souple.

Sangles élastiques réglables en quatre points

Elles améliorent l'adhérence au visage et réduisent ainsi le passage des contaminants à l'intérieur du masque.

Sangles élastiques coulissantes

Elles sont spécialement conçues pour suspendre confortablement le masque autour du cou lorsqu'il n'est pas utilisé.

Sangles élastiques soudées par ultrasons

La soudure par ultrasons évite l'utilisation d'agrafes métalliques susceptibles de provoquer des irritations gênantes du visage.

Élastiques auriculaires

Les élastiques auriculaires confortables permettent une mise en place rapide, pratique et confortable et conviennent à un port prolongé.

Crochet de réglage

Il permet d’attacher les élastiques auriculaires derrière la nuque afin d’obtenir un ajustement optimal, y compris sur les petits visages.

Emballage individuel

L’emballage individuel améliore l’hygiène pour le travailleur en empêchant le masque d’entrer en contact avec des substances nocives avant utilisation.

Emballage de cinq demi-masques

Le demi-masque est conditionné dans des sachets pratiques et hygiéniques de 5 pièces, qui améliorent l’hygiène pour l’utilisateur en empêchant les équipements d’entrer en contact avec des substances nocives avant utilisation.

Sans latex

Les masques « LATEX FREE » sont sans latex et conviennent aux personnes souffrant d’allergies liées à celui-ci.

Sans PVC

Les masques sont sans PVC.

PAGE SOURCE 18

Choix du demi-masque filtrant adapté

Contaminants : aérosols liquides et solides

Les repères du tableau original sont transcrits ci-dessous, sans élargir les applications indiquées.

Aérosols liquides et solides	Classe repérée dans le catalogue
Amiante	FFP3
Argile	FFP1
Béton	FFP2
Carbonate de calcium	FFP1
Carbure de silicium	FFP2
Cellulose	FFP1
Ciment	FFP2
Coton	FFP1
Chrome	FFP3
Farine	FFP1
Fumées métalliques	FFP3
Gypse	FFP2
Graphite	FFP2
Enduit	FFP2
Laine de verre	FFP3
Bois dur	FFP3
Manganèse	FFP2
Huiles végétales et minérales	FFP1
Pesticides en poudre	FFP3
Pierre	FFP1
Plomb	FFP3
Platine	FFP3
Pollen	FFP1
Poussières de laine de roche	FFP3
Poussières métalliques	FFP2
Cuivre	FFP3
Rouille	FFP1
Silice	FFP3
Soude	FFP2
Enduit de rebouchage	FFP1
Talc	FFP2
Vanadium	FFP2
Peinture en poudre	FFP2

Ce guide est purement indicatif et sert uniquement d’aide au choix de l’équipement de protection.

L’employeur doit réaliser une évaluation des risques appropriée et adaptée lorsque des substances dangereuses sont utilisées ou que des risques prévisibles existent pour la santé et la sécurité, puis définir l’équipement adéquat.

PAGE SOURCE 19

Tableau récapitulatif des demi-masques filtrants

Références, conditionnements et technologies

Le tableau d’origine est réparti en deux tableaux lisibles. Les technologies correspondent aux cases marquées dans le catalogue ; l’absence d’une technologie dans une ligne traduit une case non marquée dans ce tableau.

Références et conditionnements

Article / gamme	Classe	Référence boîte	Boîte	Référence carton / conditionnement
SCREENFUL FOSTAIR	FFP2	M023-B020	50 pièces	M023-K020 1200 pièces (24 boîtes de 50)
AIR FREE FFP1 PIONEER	FFP1	M010-B010	20 pièces	M010-K010A 400 pièces (20 boîtes de 20)
AIR FREE FFP1 V PIONEER	FFP1	M010-B011	12 pièces	M010-K011A 240 pièces (20 boîtes de 12)
AIR FREE FFP2 PIONEER	FFP2	M010-B020	20 pièces	M010-K020A 400 pièces (20 boîtes de 20)
AIR FREE FFP2 V PIONEER	FFP2	M010-B021	12 pièces	M010-K021A 240 pièces (20 boîtes de 12)
AIR FREE FFP2 C PIONEER	FFP2	M010-B022	20 pièces	M010-K022A 400 pièces (20 boîtes de 20)
AIR FREE FFP2 VC PIONEER	FFP2	M010-B023	12 pièces	M010-K023A 240 pièces (20 boîtes de 12)
SHELLFREE FFP3 V PIONEER	FFP3	M010-B031	10 pièces	M010-K031 200 pièces (20 boîtes de 10)
PRIME-FIT FFP1 OVERSKIN	FFP1	M013-B010	20 pièces	M013-K010A 400 pièces (20 boîtes de 20)
PRIME-FIT FFP1 V OVERSKIN	FFP1	M013-B011	20 pièces	M013-K011A 400 pièces (20 boîtes de 20)
PRIME-FIT FFP2 OVERSKIN	FFP2	M013-B020	20 pièces	M013-K020A 400 pièces (20 boîtes de 20)
PRIME-FIT FFP2 V OVERSKIN	FFP2	M013-B021	20 pièces	M013-K021A 400 pièces (20 boîtes de 20)
VERTIFLAT FFP1 FLAT WEAR	FFP1	M021-B110	20 pièces	M021-K110A 400 pièces (20 boîtes de 20)
VERTIFLAT FFP1 V FLAT WEAR	FFP1	M021-B111	20 pièces	M021-K111A 400 pièces (20 boîtes de 20)
VERTIFLAT FFP2 FLAT WEAR	FFP2	M021-B120	20 pièces	M021-K120A 400 pièces (20 boîtes de 20)
VERTIFLAT FFP2 V FLAT WEAR	FFP2	M021-B121	20 pièces	M021-K121A 400 pièces (20 boîtes de 20)

Soupape et technologies

Article	Soupape	Technologies repérées
SCREENFUL	Non marquée	Barrette nasale invisible ; Élastiques soudés par ultrasons ; Élastiques auriculaires ; Crochet de réglage ; Sachet de cinq demi-masques ; Sans latex ; Sans PVC
AIR FREE FFP1	Non marquée	Appui nasal intérieur profilé ; Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
AIR FREE FFP1 V	Oui	Appui nasal intérieur profilé ; Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
AIR FREE FFP2	Non marquée	Appui nasal intérieur profilé ; Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
AIR FREE FFP2 V	Oui	Appui nasal intérieur profilé ; Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
AIR FREE FFP2 C	Non marquée	Charbon actif ; Appui nasal intérieur profilé ; Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
AIR FREE FFP2 VC	Oui	Charbon actif ; Appui nasal intérieur profilé ; Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
SHELLFREE FFP3 V	Oui	Dimensions augmentées ; Joint intérieur intégral ; Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques réglables en quatre points ; Sans latex ; Sans PVC
PRIME-FIT FFP1	Non marquée	Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
PRIME-FIT FFP1 V	Oui	Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
PRIME-FIT FFP2	Non marquée	Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
PRIME-FIT FFP2 V	Oui	Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques soudés par ultrasons ; Sans latex ; Sans PVC
VERTIFLAT FFP1	Non marquée	Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques coulissants ; Emballage individuel ; Sans latex ; Sans PVC
VERTIFLAT FFP1 V	Oui	Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques coulissants ; Emballage individuel ; Sans latex ; Sans PVC
VERTIFLAT FFP2	Non marquée	Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques coulissants ; Emballage individuel ; Sans latex ; Sans PVC
VERTIFLAT FFP2 V	Oui	Barrette extérieure en métal recouvert ; Élastiques coulissants ; Emballage individuel ; Sans latex ; Sans PVC

PAGE SOURCE 20

FOSTAIR

Demi-masque filtrant antipoussières conçu pour les utilisateurs qui ont besoin, au cours de la journée, d’une protection contre les aérosols véhiculant des virus et des bactéries, ainsi que pour les travailleurs ayant besoin d’un EPI protégeant leurs voies respiratoires contre les particules potentiellement nocives sur leur lieu de travail.

La protection du demi-masque s’accompagne du confort que lui confèrent sa forme pliable verticale et ses élastiques auriculaires soudés par ultrasons, tout en garantissant un champ de vision dégagé et large.

Le demi-masque est conditionné dans des sachets pratiques et hygiéniques de 5 pièces comprenant un crochet de réglage pour attacher les élastiques auriculaires derrière la nuque et obtenir un ajustement optimal, même sur les petits visages.

La barrette nasale métallique invisible est insérée entre les couches du masque, qui ne présente donc pas de métal exposé. La structure et les matériaux employés sont durables et évitent l’affaissement du masque en atmosphère humide.

Pictogrammes : sachet de 5 demi-masques ; barrette nasale invisible ; élastiques soudés par ultrasons ; élastiques auriculaires ; crochet de réglage.



PAGE SOURCE 21

FOSTAIR – SCREENFUL

SCREENFUL - FFP2 NR



Barrette nasale invisible : la barrette métallique invisible est insérée entre les couches du masque, qui ne présente donc pas de métal exposé.

Emballage de cinq demi-masques : des sachets pratiques et hygiéniques de 5 pièces empêchent les équipements d'entrer en contact avec des substances nocives avant utilisation.

Élastiques soudés par ultrasons : cette soudure évite les agrafes métalliques susceptibles de provoquer des irritations gênantes du visage.

Crochet de réglage : il permet d'attacher les élastiques auriculaires derrière la nuque pour obtenir un ajustement optimal, même sur les petits visages.

Élastiques auriculaires : confortables, ils permettent une mise en place rapide, pratique et confortable et conviennent à un port prolongé.

Protection contre les poussières, fumées et brouillards.

Norme	Protection	Référence	Conditionnement
EN 149	FFP2	M023-B020	Boîte de 50 pièces.
EN 149	FFP2	M023-K020	Carton de 1 200 pièces (24 boîtes de 50 pièces).

PAGE SOURCE 22

PIONEER

Épaisseur augmentée et grande respirabilité

Gamme d’appareils respiratoires légers et confortables conçue pour tous les types de travaux. La structure et les matériaux utilisés sont durables et évitent l’affaissement en atmosphère humide. Tous les composants sont soudés par ultrasons ; aucune pièce métallique n’est donc exposée.

Pictogrammes : élastiques soudés par ultrasons ; sans latex ; sans PVC.



PAGE SOURCE 23

PIONEER - AIR FREE FFP1 et FFP2

AIR FREE FFP1 - EN 149 - Niveau FFP1



Forme : coque. Type : sans soupape. Appui nasal intérieur profilé : double couche velours-mousse. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M010-B010	Boîte de 20 pièces.
M010-K010A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

AIR FREE FFP1 V - EN 149 - Niveau FFP1



Forme : coque. Type : avec soupape. Appui nasal intérieur profilé : double couche velours-mousse. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M010-B011	Boîte de 12 pièces.
M010-K011A	Carton de 240 pièces (20 boîtes de 12 pièces).

AIR FREE FFP2 - EN 149 - Niveau FFP2



Forme : coque. Type : sans soupape. Appui nasal intérieur profilé : double couche velours-mousse. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M010-B020	Boîte de 20 pièces.
M010-K020A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

PAGE SOURCE 24

PIONEER - AIR FREE FFP2 V, C et VC

AIR FREE FFP2 V - EN 149 - Niveau FFP2



Forme : coque. Type : avec soupape. Appui nasal intérieur profilé : double couche velours-mousse. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M010-B021	Boîte de 12 pièces.
M010-K021A	Carton de 240 pièces (20 boîtes de 12 pièces).

AIR FREE FFP2 C - EN 149 - Niveau FFP2



Forme : coque. Type : sans soupape. Appui nasal intérieur profilé : double couche velours-mousse. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées, brouillards et mauvaises odeurs. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Charbon actif : la couche supplémentaire permet de filtrer les mauvaises odeurs. Indiqué pour la gestion des déchets et le nettoyage industriel.

Référence	Conditionnement
M010-B022	Boîte de 20 pièces.
M010-K022A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

AIR FREE FFP2 VC - EN 149 - Niveau FFP2



Forme : coque. Type : avec soupape. Appui nasal intérieur profilé : double couche velours-mousse. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées, brouillards et mauvaises odeurs. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Charbon actif : la couche supplémentaire permet de filtrer les mauvaises odeurs. Indiqué pour la gestion des déchets et le nettoyage industriel.

Référence	Conditionnement
M010-B023	Boîte de 12 pièces.
M010-K023A	Carton de 240 pièces (20 boîtes de 12 pièces).

PAGE SOURCE 25

PIONEER - SHELLFREE FFP3 V

SHELLFREE - FFP3 V



Dimensions augmentées : la forme du demi-masque, de plus grandes dimensions, réduit la résistance respiratoire grâce à une surface filtrante plus importante et améliore considérablement le confort.

Barrette nasale extérieure en métal recouvert : le masque ne présente pas de métal exposé ; la barrette métallique extérieure est revêtue de plastique souple.

Joint intérieur intégral : joint intérieur complet en mousse de polypropylène. Le joint sur tout le bord du masque lui confère une très forte adhérence au visage.

Élastiques réglables en quatre points : ils améliorent l’adhérence au visage et réduisent ainsi le passage des contaminants à l’intérieur du masque.

Type : avec soupape. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogramme complémentaire : sans PVC.

Norme	Protection	Référence	Conditionnement
EN 149	FFP3	M010-B031	Boîte de 10 pièces.
EN 149	FFP3	M010-K031	Carton de 200 pièces (20 boîtes de 10 pièces).

PAGE SOURCE 26

OVERSKIN - PRIME-FIT FFP1

Excellentes légèreté et adaptabilité

OVERSKIN : gamme d’appareils respiratoires au design simple et confortable, conçue pour tous les types de travaux. Le masque ne présente pas de métal exposé ; la barrette nasale de réglage est recouverte de plastique souple. L’appui nasal intérieur garantit une bonne souplesse dans la zone nasale. La structure et les matériaux utilisés sont durables et évitent l’affaissement en atmosphère humide.

Pictogrammes de la gamme : barrette extérieure en métal recouvert ; élastiques soudés par ultrasons ; sans latex ; sans PVC.

PRIME-FIT FFP1 - EN 149 - Niveau FFP1



Forme : coque. Type : sans soupape. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées et brouillards.

Référence	Conditionnement
M013-B010	Boîte de 20 pièces.
M013-K010A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

PAGE SOURCE 27

OVERSKIN - PRIME-FIT FFP1 V, FFP2 et FFP2 V

PRIME-FIT FFP1 V - EN 149 - Niveau FFP1



Forme : coque. Type : avec soupape. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M013-B011	Boîte de 20 pièces.
M013-K011A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

PRIME-FIT FFP2 - EN 149 - Niveau FFP2



Forme : coque. Type : sans soupape. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M013-B020	Boîte de 20 pièces.
M013-K020A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

PRIME-FIT FFP2 V - EN 149 - Niveau FFP2



Forme : coque. Type : avec soupape. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : soudés par ultrasons. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M013-B021	Boîte de 20 pièces.
M013-K021A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

PAGE SOURCE 28

FLAT WEAR

Légèreté, facilité d’utilisation et confort appréciable

Forme pliable et emballage individuel hygiénique

Gamme d’appareils respiratoires conçue pour améliorer l’hygiène du travailleur, faciliter l’utilisation et offrir un large champ de vision grâce à sa forme pliable verticale caractéristique. L’emballage individuel empêche le masque d’entrer en contact avec des substances nocives avant utilisation.

Les élastiques coulissants sont spécialement conçus pour permettre de suspendre confortablement le masque autour du cou lorsqu’il n’est pas utilisé. Aucune pièce métallique n’est exposée. Les matériaux employés sont durables et évitent l’affaissement en atmosphère humide.

Légendes des illustrations : grâce à sa forme pliable verticale, le masque offre un large champ de vision ; les élastiques coulissants permettent de suspendre confortablement le masque au cou lorsqu’il n’est pas utilisé ; il se range facilement dans une poche lorsqu’il n’est pas utilisé.

Pictogrammes : élastiques coulissants ; barrette extérieure en métal recouvert ; emballage individuel ; sans latex ; sans PVC.



PAGE SOURCE 29

FLAT WEAR - VERTIFLAT

VERTIFLAT FFP1 - EN 149 - Niveau FFP1



Forme : pliable verticale. Type : sans soupape. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : coulissants. Conditionnement : emballage individuel. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M021-B110	Boîte de 20 pièces.
M021-K110A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

VERTIFLAT FFP1 V - EN 149 - Niveau FFP1



Forme : pliable verticale. Type : avec soupape. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : coulissants. Conditionnement : emballage individuel. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M021-B111	Boîte de 20 pièces.
M021-K111A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

VERTIFLAT FFP2 - EN 149 - Niveau FFP2



Forme : pliable verticale. Type : sans soupape. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : coulissants. Conditionnement : emballage individuel. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M021-B120	Boîte de 20 pièces.
M021-K120A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

VERTIFLAT FFP2 V - EN 149 - Niveau FFP2



Forme : pliable verticale. Type : avec soupape. Réglage : barrette nasale extérieure métallique recouverte de plastique souple. Élastiques : coulissants. Conditionnement : emballage individuel. Protection contre les poussières, fumées et brouillards. Pictogrammes complémentaires : sans latex et sans PVC.

Référence	Conditionnement
M021-B121	Boîte de 20 pièces.
M021-K121A	Carton de 400 pièces (20 boîtes de 20 pièces).

PAGE SOURCE 30

Masques faciaux à usage médical

Masques faciaux à usage médical



PAGE SOURCE 31

Normes et caractéristiques : masques médicaux

EN 14683:2019+AC:2019

Les masques faciaux à usage médical sont destinés à limiter la transmission d'agents infectieux du personnel médical aux patients pendant les interventions chirurgicales et d'autres activités médicales ayant des exigences similaires. Ils sont également efficaces pour réduire l'émission d'agents infectieux par le nez et la bouche d'un porteur asymptomatique ou d'un patient présentant des symptômes cliniques.

Les masques faciaux à usage médical de type IIR sont indispensables pour protéger leur porteur contre les projections de liquides potentiellement contaminés. Les masques médicaux peuvent aussi être portés par les patients et d'autres personnes pour réduire le risque de propagation des infections, notamment en situation épidémique ou pandémique. Cette norme européenne ne s'applique pas aux masques destinés exclusivement à la protection individuelle du personnel médical.

Exigences de performance

Essai	Type I	Type II	Type IIR
Efficacité de filtration bactérienne (BFE), %	≥ 95	≥ 98	≥ 98
Pression différentielle, Pa/cm²	< 40	< 40	< 60
Pression de résistance aux projections, kPa	Non exigée	Non exigée	≥ 16,0
Propreté microbienne, UFC/g	≤ 30	≤ 30	≤ 30

Type I : masques utilisés par les patients et d'autres personnes pour réduire le risque de propagation des infections, notamment en situation épidémique ou pandémique. Ils ne sont pas destinés aux professionnels de santé au bloc opératoire ou pour d'autres activités médicales ayant des exigences similaires.

Type II : outre toutes les applications des masques de type I, ils sont destinés aux professionnels de santé au bloc opératoire ou pour d'autres activités médicales ayant des exigences similaires.

Type IIR : outre toutes les applications des types I et II, ils servent à protéger le porteur contre les projections de liquides potentiellement contaminés.

Les masques faciaux à usage médical sont officiellement classés comme dispositifs médicaux de classe I, catégorie regroupant les dispositifs médicaux non invasifs, conformément à la législation européenne relative aux dispositifs médicaux.

Caractéristiques

Élastiques auriculaires : de section ronde et soudés par ultrasons, ils permettent une mise en place rapide, pratique et confortable et conviennent à un port prolongé.

Barrette nasale invisible : en aluminium et plastique souple, elle est insérée entre les couches du masque, qui ne présente donc pas de métal exposé. Très légère, elle permet un réglage immédiat du masque sur le nez.

Protection à trois couches : le dispositif comprend trois couches de polypropylène hypoallergénique et naturellement hydrophobe, adaptées à un masque léger et très respirant. La couche intermédiaire est en matériau MELT BLOWN, à hautes performances de filtration contre les bactéries et agents infectieux.

Résistance aux projections / liquides : une couche extérieure protège l’utilisateur de l’exposition aux projections, au sang et aux liquides contaminés.

Boîte distributrice : grâce à sa ligne perforée, la boîte devient un distributeur pratique, permettant de distribuer les masques un à un sans contaminer ceux qui restent.

PAGE SOURCE 32

SANIWEAR

Gamme de masques faciaux à usage médical offrant une protection maximale, conçue pour les professionnels de santé lors d'interventions chirurgicales au bloc opératoire et d'autres activités médicales afin de protéger les patients contre la transmission d'agents infectieux. Ceux-ci se diffusent par les gouttelettes de sécrétions provenant des muqueuses de la bouche et du nez des membres de l'équipe chirurgicale.

Dans certaines circonstances, ces masques sont également nécessaires pour protéger leur porteur contre les projections de liquides potentiellement contaminés (type IIR). Les masques médicaux peuvent aussi être portés par les patients et d'autres personnes afin de réduire le risque de propagation des infections, notamment en situation épidémique ou pandémique.

Pictogrammes : masque médical CE ; BFE 99,9 % ; illustration de la filtration des agents infectieux.



PAGE SOURCE 33

SANIWEAR - LEEMED

LEEMED - EN 14683:2019+AC:2019 - Type IIR

Masques faciaux à usage médical.



Élastiques auriculaires : de section ronde et soudés par ultrasons, ils permettent une mise en place rapide, pratique et confortable et conviennent à un port prolongé.

Barrette nasale invisible : en aluminium et plastique souple, elle est insérée entre les couches du masque, qui ne présente donc pas de métal exposé. Très légère, elle permet un réglage immédiat du masque sur le nez.

Usage unique. Non stérile. Sans latex.

Résistance aux projections / liquides : la couche extérieure protège l'utilisateur de l'exposition aux projections, au sang et aux liquides contaminés.

Protection à trois couches : trois couches de polypropylène hypoallergénique et naturellement hydrophobe permettent de réaliser un masque léger et très respirant. La couche intermédiaire est en matériau MELT BLOWN, à hautes performances de filtration contre les bactéries et agents infectieux.

Boîte distributrice : grâce à sa ligne perforée, la boîte devient un distributeur pratique, permettant de distribuer les masques un à un sans contaminer ceux qui restent.

Pictogramme de performance : BFE 99,9 %.

Norme	Protection	Référence	Conditionnement
EN 14683	Type IIR	M040-B000	Boîte de 50 pièces.
EN 14683	Type IIR	M040-K000	Carton de 2 000 pièces (40 boîtes de 50 pièces).

PAGE SOURCE 34

Masques à usage non professionnel - Non certifiés

HEALTH MASK - Masque filtrant réutilisable

Fabriqué en Italie. Emballage individuel. Logo OEKO-TEX STANDARD 100 reproduit dans la source.

Laver à une température maximale de 60 °C (10 lavages garantis). Pour une durée de vie supérieure, laver à la main à 35-40 °C. Ne pas repasser.

Couche extérieure : 100 % polyester recyclé déperlant (110 g/m² ± 10 %). Couche intérieure : 100 % coton (190 g/m² ± 10 %). Élastiques : Spandex et nylon. Légende de l'illustration : couche extérieure.

Caractéristique	Essai	Résultat / rétention des gouttelettes
Perméabilité à l'air (respirabilité)	Différence de pression de 100 Pa	183 L/(m²·s)
Efficacité de protection contre les aérosols	Particules de diamètre 3 µm	98 %
Efficacité de protection contre les aérosols	Particules de diamètre 1 µm	97 %
Déperlance (couche extérieure)	Entraînement d'eau	0 mm

M031-B100 : boîte de 100 pièces. M031-K100 : carton de 1 000 pièces (10 boîtes de 100 pièces).

OVER MASK-I - Masque filtrant réutilisable

Fabriqué en Italie. Emballage individuel. Logo OEKO-TEX STANDARD 100 reproduit dans la source.

Laver à une température maximale de 60 °C (10 lavages garantis). Pour une durée de vie supérieure, laver à la main à 35-40 °C. Ne pas repasser.

Couche extérieure : 100 % polypropylène déperlant (70 g/m² ± 10 %). Couche intérieure : 100 % polypropylène déperlant (70 g/m² ± 10 %). Élastiques : Spandex et nylon. Légende de l'illustration : couche extérieure.

Caractéristique	Essai	Résultat / rétention des gouttelettes
Perméabilité à l'air (respirabilité)	Différence de pression de 100 Pa	300 L/(m²·s)
Efficacité de protection contre les aérosols	Particules de diamètre 3 µm	99 %
Efficacité de protection contre les aérosols	Particules de diamètre 1 µm	98 %
Déperlance	Entraînement d'eau	0 mm

M035-B100 : boîte de 100 pièces. M035-K100 : carton de 1 000 pièces (10 boîtes de 100 pièces).

MED MASK-I - Masque filtrant assaini, réutilisable

Fabriqué en Italie. Emballage individuel. Logo OEKO-TEX STANDARD 100 reproduit dans la source.

Laver à une température maximale de 60 °C (10 lavages garantis). Pour une durée de vie supérieure, laver à la main à 35-40 °C. Ne pas repasser.

Couche extérieure : 100 % polypropylène déperlant (30 g/m² ± 5 %). Couche intermédiaire : 100 % polypropylène déperlant (30 g/m² ± 5 %). Couche intérieure : 100 % polypropylène déperlant (30 g/m² ± 5 %). Élastiques : Spandex et nylon.

Caractéristique	Essai	Résultat / rétention des gouttelettes
Perméabilité à l’air (respirabilité)	Différence de pression de 100 Pa	594 L/(m²·s)
Efficacité de protection contre les aérosols	Particules de diamètre 3 µm	99 %
Efficacité de protection contre les aérosols	Particules de diamètre 1 µm	98 %
Déperlance	Entraînement d’eau	0 mm

M036-B100 : boîte de 100 pièces. M036-K100 : carton de 1 000 pièces (10 boîtes de 100 pièces).

Conformément aux articles 102 à 113 du Code italien de la consommation, décret législatif du 6 septembre 2005 n° 206, il est déclaré que le présent produit n’est ni un EPI ni un dispositif médical et qu’il ne porte pas préjudice à la santé des personnes.

PAGE SOURCE 35

Illustration de la collection

Page d’illustration sans texte technique dans le document source.



PAGE SOURCE 36

Coordonnées et mentions de l’édition

COFRA S.r.l.

Via dell’Euro 53-57-59

Case postale 210, bureau de poste Barletta Centro

76121 Barletta (BT), Italie

Téléphone : +39.0883.3414365 ; +39.0883.3414398

Fax : +39.0883.3414215

E-mail : servizioclienti@cofra.it

Site : www.cofra.it

Entreprise dotée d’un système de management de la qualité certifié ISO 9001:2015.

Distribué par : [champ laissé vide dans le catalogue source].

Sous réserve d’erreurs d’impression. Document non contractuel. Édition 05/2025.